



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2026-128

PUBLIÉ LE 27 MARS 2026

Sommaire

Direction de la sécurité sociale - Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /

R32-2026-03-27-00003 - ARRÊTÉ du 27 mars 2026 portant modification (N° 1) à l'arrêté de nomination des membres du conseil d'administration de **??** l'Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales du Nord - Pas-de-Calais (2 pages)

**ARRÊTÉ du 27 mars 2026 portant modification (N° 1)
à l'arrêté de nomination des membres du conseil d'administration de
l'Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales du Nord – Pas-de-
Calais**

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 213-2, R. 121-5 à R. 121-7 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2026 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales du Nord – Pas-de-Calais ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2026 portant délégation de signature à Madame Chantal COURDAIN, cheffe de l'antenne de Lille de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu la décision du Préfet de la Région Hauts-de-France de désignation des Personnes Qualifiées en date du 20 mars 2026 ;

Vu les modifications formulées par la CPME et par le Préfet de la Région Hauts-de-France.

A R R Ê T É

Article 1^{er}

L'arrêté ministériel du 18 mars 2026 susvisé est complété comme suit :

« Article 1

2/ En tant que représentants au titre des employeurs, sur désignation

2) Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME)

Titulaires :

- Mme Sophie MELLIN (*désignée sur siège vacant*)

4/ En tant que personnes qualifiées dans le domaine de l'activité de l'organisme, sur décision du Ministre chargé de la Sécurité Sociale et du Préfet de Région

- Monsieur François-Xavier DEVETTER (*désigné sur siège vacant*) ;
- Monsieur Jean-Christophe HEMERY (*désigné sur siège vacant*) ;
- Madame Nadine HOLLENSSETT (*désignée sur siège vacant*) ;
- Madame Julie THOLLON-CHANCEL (*désignée sur siège vacant*) »

Le reste est sans changement.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 27 mars 2026

La cheffe de l'antenne de Lille
de la Mission Nationale de Contrôle et
d'audit des organismes de sécurité sociale



Chantal COURDAIN

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.